

Direction des affaires juridiques et
générales

Pôle des affaires institutionnelles

Affaire suivie : Fadoua Hmamou,
Responsable, et Samira Chibani,
Chargée des affaires juridiques et
institutionnelles

conseilsetcommissions@u-pec.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL
ACADÉMIQUE PLÉNIER - SÉANCE DU 14
OCTOBRE 2024

À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL ACADÉMIQUE PRÉSIDIÉ
PAR MONSIEUR JEAN-LUC DUBOIS-RANDÉ, PRÉSIDENT DE
L'UNIVERSITÉ, LE QUORUM EST ATTEINT PAR 36 VOTANTS DONT 24
MEMBRES PRÉSENTS ET 12 REPRÉSENTÉS

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. *Approbation des procès-verbaux des séances du 03 juin 2024 et du 23 septembre 2024*

Après avoir invité les membres du Conseil académique plénier à formuler leurs observations ou leurs remarques sur les procès-verbaux soumis à approbation, le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a soumis au vote les documents.

Le Conseil académique plénier de l'université a adopté à l'unanimité des membres présents et représentés les procès-verbaux du 03 juin 2024 et du 23 septembre 2024.

2. RESSOURCES HUMAINES

2.1. *Campagne d'emplois enseignants-chercheurs pour l'année 2025*

Après avoir invité les membres du Conseil académique plénier, à formuler leurs observations ou leurs remarques sur la présentation qui leur a été faite, le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a soumis au vote ce document.

Le Conseil académique plénier de l'université a émis un avis favorable à la campagne d'emplois enseignants-chercheurs pour l'année 2025 avec 28 votes pour, 6 votes contre et 2 abstentions.

Fait à Créteil, le 14 octobre 2024

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ